



Tableau des délais **2026** pour les examens fédéraux en **pharmacie**

Lieu de l'examen :	Basel, Bern, Genève, Zürich
Délai d'inscription :	31 mars 2026 Inscription en ligne
Date de l'examen :	Examen QCM vendredi 28 août 2026 Nouvel horaire : 09h00 – 12h30 <i>Date de réserve : mardi 8 septembre 2026</i>
	Examen Galénique Du mardi 1er septembre 2026 au jeudi 3 septembre 2026 Nouvelle durée : 3.5 heures <i>Date de réserve : samedi 5 septembre 2026</i>
	Date de l'examen OSCE Mercredi 9 septembre 2026 et vendredi 11 septembre 2026 <i>Date de réserve : samedi 12 septembre 2026</i>

Observations importantes de la MEBEKO: Commission des professions médicales

Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération si le retard est dû à la faute du/de la candidat(e). Cela aura comme conséquence le report de l'examen fédéral à l'année suivante.

Concernant le retrait de l'inscription, la renonciation et l'interruption de l'examen, veuillez consulter les articles 15 et 16 de l'[Ordonnance](#) du 26 novembre 2008 concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires (Ordonnance concernant les examens LPMéd).

Procédure concernant le retrait de l'inscription à l'examen fédéral, article 15 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires

- **Jusqu'à la réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait de l'inscription doit être envoyé en « **recommandé** » à l'office fédéral de la santé publique, MEBEKO, Section « formation universitaire », 3003 Berne
- La taxe d'inscription pour l'examen fédéral CHF 200.- n'est pas remboursable

Procédure concernant la renonciation et l'interruption de l'examen, article 16 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires

- **Après réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait concernant la renonciation ou l'interruption de l'examen doit être envoyé en « **recommandé** » au responsable du site de la profession, accompagné d'un certificat médical ou un document prouvant l'impossibilité de prendre part ou d'interrompre l'examen fédéral.

L'adresse du/le la responsable de site est mentionnée ci-dessous.

C'est le/la responsable de site qui juge si les motifs invoqués sont valables. Si les motifs concernant la renonciation et l'interruption de l'examen fédéral ne sont pas valables, cela a pour conséquence le non remboursement de la taxe de l'examen fédéral ainsi qu'un échec à l'examen.

Standortverantwortliche Basel

Frau Dr. Christine MOLL, Topnova GmbH,
Lärchenstrasse 42, 4142 Münchenstein,
info@topnova.ch
Ansprechzeiten für Studenten nach E-Mail-Vereinbarung

Responsable du site Bern

Frau Dr. Irmgard SCHMITT-KOOPMANN,
Lehn 7, 3252 Ammerzwil
irmgard.schmitt@gmail.com
Ansprechzeiten für Studierende nach Vereinbarung per E-Mail

Responsable du site Genève

Madame Valérie PUGNALE, 133B route de Choulex, 1244 Choulex
valerie.pugnale@unige.ch
Heures de guichet pour les étudiant(e)s: sur rendez-vous,
téléphone: +41 22 731 15 60

Responsable du site Zürich

Herr Dr. Dominik STÄMPFLI, ETH Zürich/IPW,
Vladimir-Prelog-Weg 1-5/10, HCI H 574, 8093 Zürich
Telefon: +41 44 633 67 53
dominik.staempfli@pharma.ethz.ch
Ansprechzeiten für Studierende: Montag von 10.00 bis 12.00 Uhr und
von 13:00 bis 15:00 Uhr; Dienstag (telefonisch) von 09:00 bis 12:00 Uhr und von 13:00 bis 17:00 Uhr

Le Secrétariat de la MEBEKO

Office fédéral de la santé publique
MEBEKO
"Section formation universitaire"
3003 Berne

office@mebeko.admin.ch
Tél. +41 58 462 94 83